

PROTOCOLE D'OUVERTURE

ET

HEURES D'AUDIENCE

**AUDIENCE DU 16 SEPTEMBRE 2022 À HUIS CLOS
PAR VISIOCONFÉRENCE**

DOSSIER R-4008-2017 – ÉTAPE D

**DEMANDE CONCERNANT LA MISE EN PLACE DE MESURES RELATIVES
A L'ACHAT ET LA VENTE DE GAZ NATUREL RENOUVELABLE**

Les Régisseurs désignés dans ce dossier sont : **M^e Lise Duquette (Présidente de la formation), de même que Mme Françoise Gagnon et M^e Nicolas Roy**

Les avocats de la Régie sont **M^e Alexandre Bellemare et M^e Amélie Cardinal**

La requérante est :

ÉNERGIR, S.E.C. (ÉNERGIR)

Représentée par M^{es} Hugo Sigouin-Plasse et Philip Thibodeau

Les intervenants qui participent à la présente audience sont :

Association coopérative d'économie familiale de Québec (ACEFQ)

représentée par M^e Hélène Sicard accompagnée de M. Jean-François Blain

Association des consommateurs industriels de gaz (ACIG)

représentée par M^{es} Paule Hamelin et Nicolas Dubé accompagnés de M. Nazim Sebaa et Anthony Vachon

Association québécoise de la production d'énergie renouvelable (AQPER)

représentée par M^e Marie-Pier Boudreau accompagnée de M. Pascal Cormier

Fédération canadienne de l'entreprise indépendante (section Québec) (FCEI)

représentée par M^e Jean-Philippe Therriault, accompagné de M. Antoine Gosselin

Groupe de recommandations et d'actions pour un meilleur environnement (GRAME)

représenté par M^e Geneviève Paquet accompagnée de Mme Nicole Moreau

Regroupement des organismes environnementaux en énergie (ROÉÉ)

représenté par M^e Franklin S. Gertler accompagné de Mme Eugénie Veilleux et M. Jean-Pierre Finet

Stratégies énergétiques, Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique et Groupe d'initiatives et de Recherches Appliquées au Milieu (SÉ-AQLPA-GIRAM)

représenté par M^e Dominique Neuman accompagné de M. Jean Schiettekatte

Nous demandons aux participants de bien vouloir s'identifier à chacune de leurs interventions pour les fins de l'enregistrement.

Heure du début : 09h 02
Pause : 10hh25-10h40
Pause Lunch : 12h11-13h16
Fin de l'audience : 15h35